

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

SEPTEMBRE
2014

PRINCIPALES TENDANCES

A fin septembre 2014 et en comparaison avec la même période de 2013, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 1,8% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 3,5% : droits de douane (+0,2%), TVA à l'importation (+2,2%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+8,5%) ;
- 2- l'augmentation des autres TIC (+3,6%) en raison essentiellement de la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+5,7%);
- 3- la hausse de 4,3% de la fiscalité domestique : IS (+8,7%), IR (+2,4%), TVA à l'intérieur (-7,6%), droits d'enregistrement et timbre (+24,3%) et majorations de retard (-22,7%).

La hausse des recettes de l'IS de 2,6 MMDH, soit +8,7%, résulte notamment de l'IS retenu à la source à l'occasion de la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom et de l'augmentation des versements effectués par certains gros contribuables (BCP, IAM, ...), conjugués à la baisse des versements effectués par d'autres gros contribuables (OCP, Bank Al-Maghrib, Agence de la conservation foncière, ...).

L'augmentation des droits d'enregistrement et de timbre de 24,3% ou +2,3 MMDH s'explique principalement par la réalisation d'une recette de 1,4 MMDH au titre de la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom.

- 4- la diminution de 13,4% des recettes non fiscales qui résulte en grande partie de la baisse des recettes de monopole (7,4 MMDH contre 10,9 MMDH) et des fonds de concours (1,7 MMDH contre 3,6 MMDH), conjuguée à la réalisation d'une recette de 2 MMDH représentant la cession des parts de l'Etat dans la Banque Centrale Populaire.

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 72% et un taux d'émission sur engagements de 85%, contre respectivement 69% et 84% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises, en diminution de 1,9%, résultant de la baisse de 36,3% des émissions de la compensation (24,9 MMDH contre 39,1 MMDH) conjuguée à la hausse de 2,2% des dépenses de personnel, de 24,2% des dépenses des autres biens et services et de 10,3% des charges en intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement émises en hausse de 14,2%, passant de 32,8 MMDH à fin septembre 2013 à 37,5 MMDH à fin septembre 2014.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 7,2 MMDH contre un solde négatif de 12,9 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 34,7 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 9,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 44,4 MMDH à fin septembre 2013 compte tenu d'un solde positif de 1,3 MMDH dégagé par les CST.

Le solde dégagé par les comptes spéciaux du Trésor à fin septembre 2014 tient compte des dons des pays du Golfe pour un montant de 9,5 MMDH.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR
(Hors TVA des collectivités locales)

En millions de dirhams

	Septembre 2013	LF 2014	Septembre 2014	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>149 715</u>	<u>199 218</u>	<u>152 367</u>	<u>76%</u>	<u>1,8%</u>
1.1- Recettes fiscales :	129 268	180 152	134 496	75%	4,0%
<i>Impôts directs</i>	56 804	77 167	59 279	77%	4,4%
<i>Impôts indirects</i>	57 274	80 630	57 701	72%	0,7%
<i>Droits de douane</i>	5 683	7 700	5 696	74%	0,2%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	9 507	14 655	11 820	81%	24,3%
1.2- Recettes non fiscales :	18 138	16 066	15 701	98%	-13,4%
<i>Monopole et participations</i>	10 894	10 841	7 384	68%	-32,2%
<i>Privatisation</i>	0	0	2 046		
<i>Domaine</i>	131	463	115	25%	-12,2%
<i>Autres recettes ⁽¹⁾</i>	7 113	4 762	6 156	129%	-13,5%
1.3- Recettes de certains CST :	2 309	3 000	2 170	72%	-6%
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	214	800	137	17%	-36%
<i>Fonds spécial routier</i>	2 095	2 200	2 033	92%	-3%
2- DEPENSES ORDINAIRES ⁽²⁾	<u>162 595</u>	<u>224 087</u>	<u>159 540</u>	<u>71%</u>	<u>-1,9%</u>
2.1- Biens et services :	106 998	157 703	116 426	74%	8,8%
<i>Personnel</i>	74 635	103 700	76 245	74%	2,2%
<i>Autres biens et services</i>	32 363	54 003	40 181	74%	24,2%
2.2- Intérêts de la dette :	16 537	23 934	18 238	76%	10,3%
<i>Intérieure</i>	14 461	20 587	16 290	79%	12,6%
<i>Extérieure</i>	2 076	3 347	1 948	58%	-6,2%
2.3- Compensation	39 060	42 450	24 876	59%	-36,3%
<i>- Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	70	800	300	38%	
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>-12 880</u>	<u>-24 869</u>	<u>-7 173</u>		
4- INVESTISSEMENT ⁽²⁾	32 826	51 702	37 471	72%	14,2%
<i>- Fonds spécial routier</i>	1 423	2 200	1 877	85%	31,9%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	<u>1 271</u>	<u>11 814</u>	<u>9 928</u>		
6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL ⁽³⁾	<u>-44 435</u>	<u>-64 757</u>	<u>-34 716</u>		
7- VARIATION INSTANCES	<u>-3 840</u>	<u>0</u>	<u>-1 041</u>		
8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	<u>-48 275</u>	<u>-64 757</u>	<u>-35 757</u>		
9- FINANCEMENT INTERIEUR :	<u>42 254</u>	<u>42 964</u>	<u>29 072</u>		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	47 047		6 854		
<i>Dépôts au Trésor</i>	-6 082		9 569		
<i>Compte courant à BAM</i>	-39		-795		
10- FINANCEMENT EXTERIEUR :	<u>6 021</u>	<u>21 793</u>	<u>6 685</u>		
<i>Tirages et dons</i>	13 079	26 112	14 380		
<i>Amortissement</i>	-7 058	-4 319	-7 695		

(1) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(2) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi organique des finances)

(3) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2014

RECETTES ORDINAIRES

	Septembre 2013	LF 2014	Septembre 2014	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	129 268	180 152	134 496	75%	4,0%
IMPÔTS DIRECTS	56 804	77 167	59 279	77%	4,4%
<i>Taxe Professionnelle</i>	225	295	153	52%	-32,0%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	29 969	39 710	32 580	82%	8,7%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	24 991	35 137	25 603	73%	2,4%
<i>Contrib. Sociale de Solidarité sur bénéf. et revenus</i>	274	0	0		
<i>Taxe d'Habitation</i>	106	43	11	26%	-89,6%
<i>Majorations de retard</i>	1 194	1 930	923	48%	-22,7%
<i>Autres ⁽¹⁾</i>	45	52	9	17%	-80%
DROITS DE DOUANE	5 683	7 700	5 696	74%	0,2%
IMPÔTS INDIRECTS	57 274	80 630	57 701	72%	0,7%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	16 999	23 435	18 110	77%	6,5%
<i>Tabacs manufacturés</i>	5 638	8 194	5 958	73%	5,7%
<i>Produits énergétiques</i>	10 258	13 621	11 129	82%	8,5%
<i>Autres</i>	1 103	1 620	1 023	63%	-7,3%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	40 275	57 195	39 591	69%	-1,7%
<i>à l'intérieur</i>	15 904	22 309	14 688	66%	-7,6%
<i>à l'importation</i>	24 371	34 886	24 903	71%	2,2%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	9 507	14 655	11 820	81%	24,3%
RECETTES NON FISCALES	18 138	16 066	15 701	98%	-13,4%
<i>Domaine</i>	131	463	115	25%	-12,2%
<i>Monopoles et participations</i>	10 894	10 841	7 384	68%	-32,2%
<i>Privatisation</i>	0	0	2 046		
<i>Fonds de concours</i>	3 589	0	1 651		-54%
<i>Recettes en atténuation de dépenses</i>	529	563	1 196	212%	126,1%
<i>Redevance gazoduc</i>	1 801	2 483	1 656	67%	-8,1%
<i>Recettes diverses ⁽²⁾</i>	1 194	1 716	1 653	96%	38,4%
RECETTES DE CERTAINS CST	2 309	3 000	2 170	72%	-6%
<i>Fonds de soutien des prix produits alimentaires</i>	214	800	137	17%	-36%
<i>Fonds spécial routier</i>	2 095	2 200	2 033	92%	-3%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	149 715	199 218	152 367	76%	1,8%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, ...

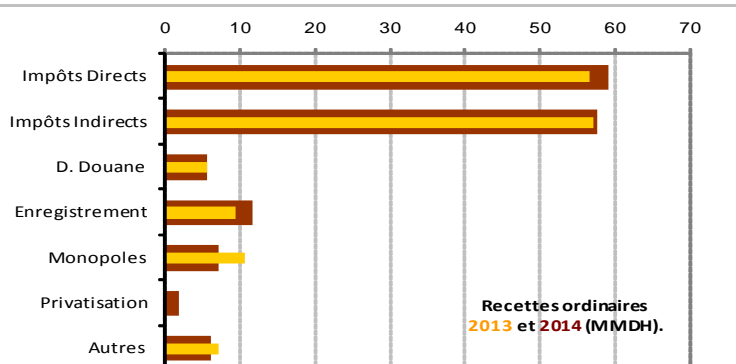
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin septembre 2014 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 1,8% et une diminution des dépenses ordinaires émises de 1,9%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 7,2 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 35,8 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 6,7 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 29,1 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 152,4 MMDH contre 149,7 MMDH à fin septembre 2013, en augmentation de 1,8%.

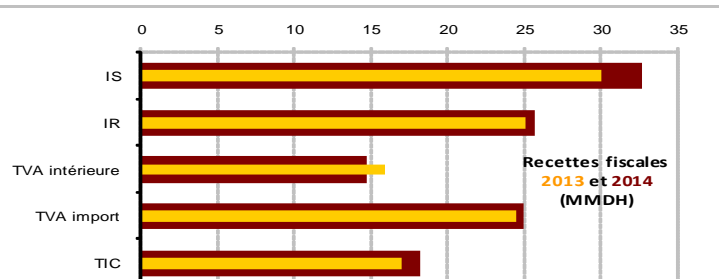
Ceci s'explique pour l'essentiel par la hausse des impôts directs de 4,4%, des droits de douane de 0,2%, des impôts indirects de 0,7% et des droits d'enregistrement et de timbre de 24,3%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 13,4%.



1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 134,5 MMDH contre 129,3 MMDH à fin septembre 2013, en hausse de 4%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 3,5% et de la fiscalité domestique de 4,3%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) se sont élevées à 41,7 MMDH à fin septembre 2014 contre 40,3 MMDH un an auparavant, en hausse de 3,5% ou +1.416 MDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2013.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin septembre 2014 ont été de 5.696 MDH contre 5.683 MDH un an auparavant, soit une hausse de 0,2%.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 24,9 MMDH à fin septembre 2014 contre 24,4 MMDH à fin septembre 2013, enregistrant ainsi une hausse de 2,2%. La TVA sur les produits énergétiques a diminué de 1,3% et celle sur les autres produits a augmenté de 3,2%.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 11,1 MMDH contre 10,3 MMDH, en hausse de 8,5% par rapport à son niveau de fin septembre 2013.

1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont élevées à 85,8 MMDH à fin septembre 2014 contre 82,2 MMDH à fin septembre 2013, soit une augmentation de 4,3% ou +3.572 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés se sont établies à 32,6 MMDH à fin septembre 2014 contre 30 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,7%, ou +2,6 MMDH, sachant que les recettes de l'IS réalisées à fin septembre 2013 avaient enregistré une baisse de 12,2% ou -4,2 MMDH (30,3 MMDH à fin septembre 2013 contre 34,5 MMDH à fin septembre 2012).

L'augmentation des recettes de l'IS à fin septembre 2014 résulte notamment de l'IS retenu à la source à l'occasion de la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom et de l'augmentation des versements effectués par certains gros contribuables (BCP, IAM, ...), conjugués à la baisse des versements effectués par d'autres gros contribuables (OCP, Bank Al-Maghrib, Agence de la conservation foncière, ...).

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin septembre 2014 ont enregistré une hausse de 2,4% par rapport à leur niveau à fin septembre 2013 (25,6 MMDH contre 25 MMDH), provenant en totalité de l'IR retenu à la source sur les salaires.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une augmentation de 2%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Septembre 2013	Septembre 2014	Evolution en %
IR total	24 991	25 603	2,4%
dont IR prélevé par la DDP	6 310	6 435	2%

- TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin septembre 2014 se sont établies à 14,7 MMDH contre 15,9 MMDH un an auparavant, soit une diminution de 7,6% ou -1,2 MMDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits de l'enregistrement et du timbre ont été de 11,8 MMDH à fin septembre 2014 contre 9,5 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 24,3%, en raison notamment de la réalisation d'une recette de 1,4 MMDH suite à la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une baisse de 40,6% qui s'explique en grande partie par la baisse des majorations de retard de 22,7%.

1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 15,7 MMDH, en diminution de 13,4% par rapport à leur niveau à fin septembre 2013, en raison de la baisse des recettes de monopole et des fonds de concours, conjuguée à la réalisation de 2 MMDH au titre de la privatisation et à la hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette, .

- Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 7,4 MMDH à fin septembre 2014 contre 10,9 MMDH un an auparavant, en baisse de 32,2%.

Ces recettes proviennent pour l'essentiel de l'OCP (3 MMDH), d'IAM (1.395 MDH), de Bank Al-Maghrib (533 MDH), de l'Agence de la conservation foncière (500 MDH) et de la CDG (425 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	Septembre 2013	LF 2014	Septembre 2014	Taux de réalis.
B.A.M	821	894	533	60%
I.A.M	1 709	1 915	1 395	73%
O.C.P	5 000	3 000	3 000	100%
ANCFCC	2 000	2 500	500	20%
C.D.G	0	360	425	118%
Autres	1 364	2 172	1 531	70%
TOTAL	10 894	10 841	7 384	68%

- Privatisation

A fin septembre 2014, la cession des parts de l'Etat dans le capital de la Banque Centrale Populaire a rapporté 2.046 MDH, alors qu'aucune opération n'a été réalisée à ce titre un an auparavant.

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une baisse de 13,5% qui s'explique pour l'essentiel par la diminution des fonds de concours (1,7 MMDH contre 3,6 MMDH) conjuguée à une hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,2 MMDH à fin septembre 2014 contre 529 MDH un an auparavant).

Structure des recettes ordinaires

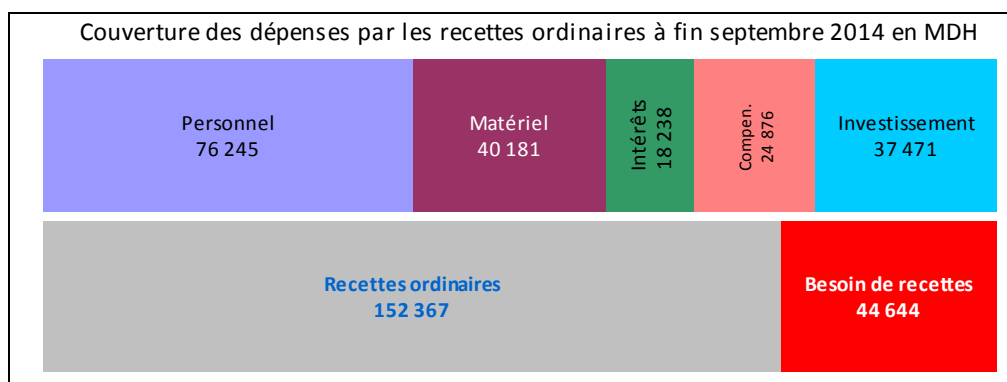
A fin septembre 2014, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 94,2% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 39,6 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin septembre 2014

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	39 591	▼ 1,7%	26,0%
	- à l'importation	24 903	▲ 2,2%	16,3%
	- à l'intérieur	14 688	▼ 7,6%	9,6%
2	Impôt sur les sociétés	32 580	▲ 8,7%	21,4%
3	Impôt sur le revenu	25 603	▲ 2,4%	16,8%
4	Droits d'enregistrement	11 820	▲ 24,3%	7,8%
5	TIC prod. énergétiques	11 129	▲ 8,5%	7,3%
6	Monopoles	7 384	▼ 32,2%	4,8%
7	TIC tabacs manufacturés	5 958	▲ 5,7%	3,9%
8	Droits de douane	5 696	▲ 0,2%	3,7%
9	Privatisation	2 046		1,3%
10	Redevance gazoduc	1 656	▼ 8,1%	1,1%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin septembre 2014, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 95,5% contre 92,1% un an auparavant. Ainsi, à fin septembre 2014, 50% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 16,3% aux dépenses de la compensation et 12% aux charges en intérêts de la dette.



Ainsi, une partie des dépenses ordinaires émises et la totalité des dépenses d'investissement émises ont été financées principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

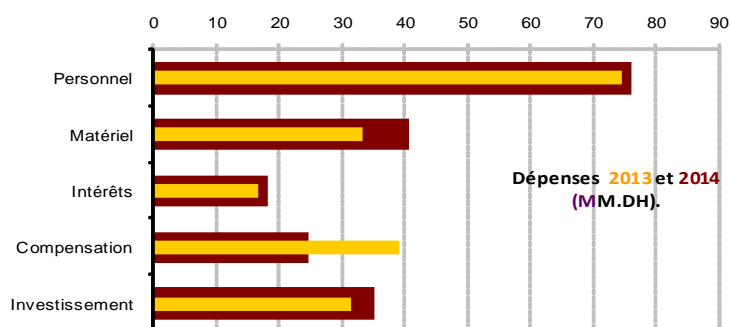
A fin septembre 2014, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 329 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 72% contre 69% à fin septembre 2013. Le taux d'émission sur engagements s'est élevé à 85% contre 84% un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2014					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	199 353	147 945	141 366	74%	96%
Investissement	67 299	53 972	35 272	80%	65%
C.S.T	127 962	72 967	49 868	57%	68%
SEGMA	5 688	2 829	1 292	50%	46%
Dette	57 313	51 246	51 246	89%	100%
TOTAL	457 615	328 959	279 044	72%	85%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général se sont établies à 227,9 MMDH à fin septembre 2014, en hausse de 10,6% par rapport à leur niveau à fin septembre 2013, en raison de la diminution de 3,7% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à une hausse de 12,4% des dépenses d'investissement et de 84,3% des charges de la dette budgétisée¹.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	Emissions 2013	LF 2014	Emissions 2014	Réalisé	Variation
Fonctionnement	146 784	199 353	141 366	71%	-3,7%
Investissement	31 381	49 502	35 272	71%	12,4%
Dette	27 803	57 313	51 246	89%	84,3%
TOTAL	205 968	306 168	227 884	74%	10,6%

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont atteint 141,4 MMDH, dont 76,2 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une augmentation de 2,1%. Les dépenses de matériel sont en hausse de 15,2% (24,9 MMDH contre 21,6 MMDH) et les charges communes sont en baisse de 20,4% (40,2 MMDH contre 50,5 MMDH) en raison de la diminution de 37% des charges de la compensation.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2013	LF 2014	2014	Réalisé	Variation
Personnel	74 635	103 700	76 245	74%	2,2%
Matériel	21 639	30 959	24 924	81%	15,2%
Charges communes	50 510	62 028	40 197	65%	-20,4%
dont compensation	38 990	41 650	24 576	59%	-37%
Dépenses imprévues		2 666			
TOTAL	146 784	199 353	141 366	71%	-3,7%

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin septembre 2014 se sont établis à 76,2 MMDH contre 74,6 MMDH une année auparavant, soit une hausse de 2,2%. Les salaires servis par la DDP ont été de 67,4 MMDH, en hausse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin septembre 2013, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2% et de la baisse des rappels de 1,8%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 40,2 MMDH contre 32,4 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 24,2%. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la CMR (9,2 MMDH contre 7,9 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (11,3 MMDH contre 9,4 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (2,6 MMDH contre 1,6 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 18,2 MMDH à fin septembre 2014 contre 16,5 MMDH à fin septembre 2013, en augmentation de 10,3%. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges en intérêts de la dette intérieure de 12,6% (16,3 MMDH contre 14,5 MMDH) et par la baisse de celles de la dette extérieure de 6,2% (1.948 MDH contre 2.076 MDH).

Compensation

Les émissions au titre de la compensation ont été de 24,9 MMDH à fin septembre 2014 contre 39,1 MMDH à fin septembre 2013, en baisse de 36,3%.

¹ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin septembre 2014 a été négatif pour 7,2 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 12,9 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

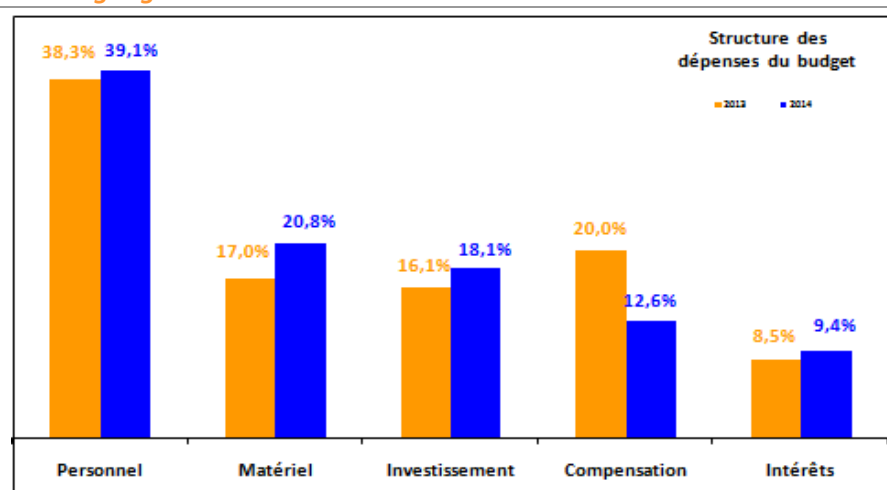
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 35,3 MMDH à fin septembre 2014 contre 31,4 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 12,4%.

Ces dépenses tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 11,4 MMDH contre 8,1 MMDH à fin septembre 2013.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2013	LF 2014	2014	Réalisé	Var%
Investissement total :	31 381	49 502	35 272	71%	12,4%
1- Ministères	19 623	32 153	20 228	63%	3,1%
2- Charges communes :	11 758	17 349	15 044	87%	27,9%
- Concours divers	8 083	12 988	11 388	88%	40,9%
- Ristournes d'intérêts	93	230	236	103%	153,8%
- Autres	3 582	4 131	3 420	83%	-4,5%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin septembre 2013 et fin septembre 2014 fait ressortir une augmentation de la part des dépenses de personnel, de matériel, d'investissement et des intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 59,8 MMDH. Ces recettes tiennent compte notamment de transferts reçus des charges communes du budget d'investissement de 11,4 MMDH et de 9,5 MMDH au titre des dons des pays du Golfe.

Les dépenses émises ont été de 49,9 MMDH, dont 38,1 MMDH au titre des comptes d'affectation spéciale.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,9 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2014
	2013	LF 2014	2014	2013	LF 2014	2014	
C.A.S	35 681	58 229	46 665	34 063	46 989	38 147	8 518
TVA des CL	17 261	24 512	16 968	19 886	24 512	22 024	-5 056
I.N.D.H	1 024	3 187	2 150	1 005	3 187	1 713	437
Soutien prix. prd.alim.	214	800	137	70	800	300	-163
F.S. Routier	2 095	2 200	2 033	1 423	2 200	1 877	156
F.D. Agricole	1 749	500	2 340	1 636	500	2 291	49
Remploi domanial	866	1 847	1 113	2 826	1 847	480	633
Lutte contre chômage	1 468	567	1 645	1 041	567	1 081	564
Dons des pays du CCG	1 467	8 500	9 539	0	0	0	9 539
Appui Cohés. Sociale	477	4 100	1 942	0	2 000	1 562	380
F.S. Habitat	1 099	2 420	1 251	431	2 420	877	374
Dévelop. Sport	279	800	524	541	800	887	-363
Autres CAS	7 682	8 796	7 023	5 204	8 156	5 055	1 968
C. Dép. Dotation(*)	10 906	10 475	12 089	10 259	10 475	11 359	730
Autres C.S.T	47	1 053	1 035	225	478	362	673
TOTAL	46 634	69 757	59 789	44 547	57 942	49 868	9 921

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin septembre 2014, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1,3 MMDH contre 1,9 MMDH à fin septembre 2013, en baisse de 31,6%.

Les dépenses ont été de 1,3 MMDH contre 1,2 MMDH, soit une hausse de 10%.

SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME					
	2013	LF 2014	2014	Réalisé	Variation
Exploitation :	796	0	364		-54,3%
Recettes	1 772	2 186	1 208	55%	-31,8%
Dépenses	976	2 186	844	39%	-13,5%
Equipement :	-22	0	-322		
Recettes	177	904	126	14%	-28,8%
Dépenses	199	904	448	50%	125,1%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

A fin septembre 2014, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 76,5% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 71,2% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 72,5%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2014 en MDH

	LF 2014	AOUT 2014	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>199 218</u>	<u>152 367</u>	<u>76,5%</u>	<u>46 851</u>
1.1- Recettes fiscales :	180 152	134 496	74,7%	45 656
<i>Impôts directs</i>	77 167	59 279	76,8%	17 888
<i>Impôt sur les sociétés</i>	39 710	32 580	82,0%	7 130
<i>Impôt sur le revenu</i>	35 137	25 603	72,9%	9 534
<i>Impôts indirects</i>	80 630	57 701	71,6%	22 929
<i>TVA à l'intérieur</i>	22 309	14 688	65,8%	7 621
<i>TVA à l'importation</i>	34 886	24 903	71,4%	9 983
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	23 435	18 110	77,3%	5 325
<i>Droits de douane</i>	7 700	5 696	74,0%	2 004
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 655	11 820	80,7%	2 835
1.2- Recettes non fiscales :	16 066	15 701	97,7%	365
<i>Monopole et participations</i>	10 841	7 384	68,1%	3 457
<i>Autres recettes</i>	5 225	8 317	159,2%	
1.3- Recettes de certains CST :	3 000	2 170	72,3%	830
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	137	17,1%	663
<i>Fonds spécial routier</i>	2 200	2 033	92,4%	167
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>224 087</u>	<u>159 540</u>	<u>71,2%</u>	<u>64 547</u>
2.1- Biens et services :	157 703	116 426	73,8%	41 277
<i>Personnel</i>	103 700	76 245	73,5%	27 455
<i>Autres biens et services</i>	54 003	40 181	74,4%	13 822
2.2- Intérêts de la dette :	23 934	18 238	76,2%	5 696
<i>Intérieure</i>	20 587	16 290	79,1%	4 297
<i>Extérieure</i>	3 347	1 948	58,2%	1 399
2.3- Compensation	42 450	24 876	58,6%	17 574
- <i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	300	37,5%	500
3- INVESTISSEMENT	51 702	37 471	72,5%	14 231
- <i>Fonds spécial routier</i>	2 200	1 877	85,3%	323

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 34,7 MMDH à fin septembre 2014, contre un déficit budgétaire de 44,4 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 2,6 MMDH à fin septembre 2014 contre 3,6 MMDH à fin décembre 2013, soit une diminution du stock des instances de paiement de 1 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 35,8 MMDH contre un besoin de financement de 48,3 MMDH à fin septembre 2013 et d'un flux net positif de 6,7 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 6 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 29,1 MMDH contre 42,3 MMDH à fin septembre 2013.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin septembre 2014, le financement extérieur a été positif pour 6,7 MMDH, en raison notamment de la rentrée du produit de l'emprunt sur le marché financier international pour 11 MMDH représentant la contrevaletur d'un milliard d'euros et des tirages auprès de la BIRD pour 2,6 MMDH, conjuguée à des remboursements qui ont atteint 6,4 MMDH.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 6,9 MMDH contre 47 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 9,6 MMDH contre une baisse de 6,1 MMDH à fin septembre 2013 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 795 MDH contre 39 MDH à fin septembre 2013.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 52,3 MMDH à fin septembre 2014, en augmentation de 9,6 MMDH par rapport à leur niveau à fin décembre 2013.

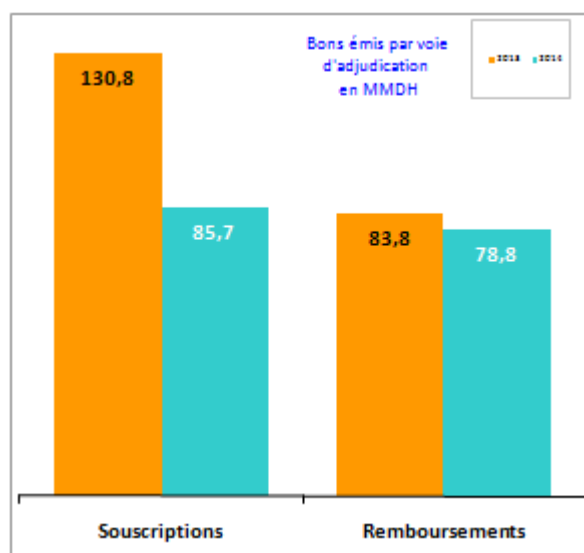
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3 MMDH à fin septembre 2014 contre 2,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 13,1 MMDH effectués par le Trésor durant le mois de septembre 2014 et dont le remboursement n'intervient qu'en octobre.

Dettes intérieure

S'élevant à 421,7 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 1,8% par rapport à son niveau à fin décembre 2013. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 6,9 MMDH résultant de souscriptions pour 85,7 MMDH et de remboursements pour 78,8 MMDH contre un recours pour un montant net de 47 MMDH un an auparavant résultant de souscriptions pour 130,8 MMDH et de remboursements pour 83,8 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2013	Souscrip.	Rembour.	2014	Var %
Adjudications	412 971	85 669	78 814	419 826	1,7%
13 semaines	60	1 350	910	500	
26 semaines	8 903	1 250	9 203	950	
52 semaines	24 891	4 900	15 000	14 792	
2 ans	83 222	6 300	24 721	64 801	
5 ans	94 328	17 704	14 038	97 995	
10 ans	90 692	14 311	11 181	93 822	
15 ans	86 640	17 669	3 763	100 546	
20 ans	21 461	22 185	0	43 645	
30 ans	2 775			2 775	
Autres	1 426	2 851	2 391	1 884	32,3%
Total	414 397	88 520	81 205	421 710	1,8%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin septembre 2014 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à plusieurs opérations de rachats ou d'échanges de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 32 MMDH.

RACHATS ET ECHANGES DE BONS DU TRESOR			
	RACHATS	ECHANGES	
		Remboursés	Emis
26 semaines	270,0		
52 semaines	267,2	5 583,6	
2 ans	608,2	8 595,7	
5 ans		12 424,2	1 266,3
10 ans		3 577,1	8 961,3
15 ans		674,0	5 423,7
20 ans			15 684,5
Total	1 145,4	30 854,6	31 335,8